

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 20 (1912)

Heft: 2

Rubrik: Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dans un brancard de marine (dit brancard de Kiel), pendant qu'on le descend — retenu par des cordes — le long des pentes abruptes et boisées du Hauenstein.

Dès qu'on arrive sur du terrain plus praticable, quoique encore en forte décli-

visité, on place le blessé sur un brancard-traineau confectionné sur place (fig. 2).

Deux brancards-traineaux accouplés peuvent être tirés par un cheval, ainsi que nous le montre la figure 3.



Fig. 3: Brancards-traineaux accouplés, trainés par un cheval

Nouvelles de l'activité des sociétés

Le Locle. Samaritains. (Retardée.) — Composition du Comité de la société pour 1912:

Direction médicale: MM. les docteurs Sandoz et Droz; président: M. Emile Klausner-Chopard; vice-président: M. John Gabus, et chef de matériel; caissier: M. Paul Jeanneret; 1^{er} secrétaire: M. Arnold Chopard; secrétaire correspondant: M. Henri Parel; assesseurs: MM. Tell Pellaton, sous-chef de matériel, et Marcel Pellaton; moniteurs: MM. Emile Probst et Emile Gonthier.

La société des samaritains du Locle a tenu le 30 novembre son assemblée générale ordinaire. Le rapport sur l'exercice écoulé a fait constater que la cause des samaritains continue à jouir de la faveur de la population.

Les samaritains du Locle sont actuellement au nombre de 29 et sont intervenus dans le

courant de l'exercice dans 90 cas, sans compter tous les nombreux pansements non enregistrés. Les transports effectués ont été au nombre de 36, et ont mobilisé 108 hommes.

Dans le but d'être toujours plus à la hauteur de sa tâche Le Secourisme, la société a encore fait de grands sacrifices durant cet exercice; elle a envoyé deux de ses membres suivre le cours pour moniteurs qui eut lieu à Neuchâtel en février dernier pendant huit jours consécutifs, occasionnant une dépense de fr. 129; elle a fait l'acquisition d'un traîneau pour placer le brancard de sa voiturette et de matériel de pansements, ce qui a porté ses dépenses à fr. 558, somme qui a été couverte en grande partie par la cotisation des membres passifs et différents dons. Merci encore à tous ceux qui ont aidé la société financièrement; les nouvelles

adhésions de membres passifs et les dons seront toujours les bienvenus.

Actuellement, 22 candidats suivent un cours donné par M. le Dr Sandoz, ce qui augmentera sensiblement l'effectif des samaritains, qui restent toujours placés sous la direction médicale de MM. les docteurs Sandoz et Droz.

Peu de sociétés, nous semble-t-il, méritent autant que celle des samaritains le bienveillant intérêt de notre population et il est à souhaiter qu'elle continue à prospérer pour le plus grand bien de notre ville. *(Comm.)*

Neuchâtel. Société des samaritains. — Les samaritains de Neuchâtel se sont réunis le 5 janvier en assemblée générale. L'activité de la société s'est manifestée d'une façon toute spéciale en 1911. Le rapport annuel constate 346 interventions de premiers secours, plus 134 transports dans les divers hôpitaux, au moyen de la voiturette.

Comme l'année dernière, les frais occasionnés par ces différents transports ont été à peu près couverts par les dons des personnes transportées. Il n'en est pas de même pour la grande quantité de matériel utilisé pour les interventions de premiers secours, car le rapport de caisse enregistre pour la première fois un déficit d'environ fr. 300.

Un cours de samaritains, suivi par 40 personnes, fut donné l'hiver dernier par le Dr de Marval; de ce fait, l'effectif de la société a augmenté. Elle compte aujourd'hui 78 membres, contre 53 l'an dernier.

Un cours de moniteurs pour les sections de la Suisse romande a eu lieu également à Neuchâtel sous la direction du Dr de Marval, toujours dévoué à la cause du secourisme. Il fut suivi par 11 messieurs et 8 dames, représentant 13 sociétés de samaritains.

L'hiver dernier, le poste de secours installé à la maison du cantonnier, à mi-côte de Chaumont, a rendu de signalés services.

Notons encore que la société a également prêté son concours désintéressé dans plus d'une manifestation de notre vie locale, où les services des samaritains ont été fort appréciés.

La section a décidé l'assurance contre les accidents de tous ses membres. Ceux-ci paieront

1 fr. par année, pour recevoir 2 fr. par jour en cas d'accident, et 4000 fr. en cas d'invalidité totale, suite d'accident subi en qualité de samaritain.

Le Comité a été renommé par acclamation pour une nouvelle période annuelle; le bureau se compose de MM. Bertran, président; Juvet, secrétaire-caissier. M. Wanner a été nommé vice-président, et M. Meystre a accepté le poste de conservateur du matériel.

Genève. Société de la Croix-Rouge. — Le 18 décembre 1911, la section de Genève de la Croix-Rouge suisse s'est reconstituée sur de nouvelles bases; la société des samaritains n'en fait plus partie. La société des Messieurs et la société des Dames se sont rencontrées dans le nouveau local de la société des Dames (18, rue de Candolle), afin de procéder à l'élection du Comité. Celui-ci a été composé comme suit:

M. Maurice Dunant, président,
M^{me} Wartmann-Perrot, vice-présidente,
M^{me} Edmond Lardy, secrétaire,
M. Louis Gœtz, trésorier,
M^{lles} A. Favre, A. Hornung, MM. Edmond Lardy et R. Kœnig, assesseurs.

Les nouveaux statuts de la section seront soumis à l'approbation de la Direction centrale de la Croix-Rouge; ils définiront la manière dont les deux sociétés représentées se distribueront le travail en commun.

Genève. Boîtes de secours de la Croix-Rouge. — La pharmacie Brun & Privat a fait don, il y a 2 mois, de deux boîtes de secours pour premiers soins en cas d'indispositions, évanouissements, etc., au Conseil de paroisse de Saint-Pierre. Ces boîtes ont été déposées, l'une dans la sacristie, l'autre dans la chapelle des Macchabées; afin d'en faciliter l'usage aux personnes appelées à donner des soins aux malades, il a été fixé, dans l'intérieur du couvercle, la liste des médicaments avec l'usage qui doit être fait de chacun d'eux. Une de ces boîtes sera remise ultérieurement par ladite pharmacie dans le temple de la Fusterie.

La société des Messieurs de la Croix-Rouge vient de faire don de boîtes semblables pour

les temples de Plainpalais, St-Gervais, Pâquis, la Madeleine et les Eaux-Vives. Elle en fera également déposer à la salle de la Réformation, au Victoria-Hall, au Cirque et à l'église allemande.

Société genevoise des dames de la Croix-Rouge. — Le Comité informe ses sociétaires que les réunions d'ouvrage de cet hiver seront destinées à confectionner du linge et des objets de pansements pour dons divers, son stock étant épuisé par les nombreux envois faits aux victimes des guerres et catastrophes.

Ces réunions ont commencé le vendredi 5 janvier, de 2 h. à 4 h., pour continuer les vendredis suivants. Elles ont lieu au nouveau local, 18, rue de Candolle, au 3^e étage.

Le Comité a aussi organisé des cours médicaux au même local. Le D^r Edmond Lardy veut bien faire obligeamment tous les mardis, à 5 h., à partir du 16 janvier, un cours de huit à dix leçons ayant pour titre: « Les premiers secours en cas d'accident et de maladie avec exercices pratiques », cours dont l'importance, en vue des sports entre autres, est indiscutable.

Le D^r Guyot, dont on connaît la compétence pour le traitement des muqueuses, a aussi gracieusement consenti à faire un cours de cinq à six leçons dès le vendredi 19 janvier, à 4 h. 15, à l'issue de la réunion d'ouvrage, pour continuer les vendredis suivants. Il aura pour titre: « Anatomie sommaire des oreilles, du nez et de la gorge, leur hygiène, leurs maladies, ce qu'il faut faire et éviter ». Ce sujet, peu ou mal connu, est aussi fort utile dans un climat où ces organes sont souvent en souffrance.

Ces deux cours seront également destinés aux dames, demoiselles comme aux messieurs. Ils seront gratuits pour les sociétaires; les non-sociétaires paieront une finance de 5 fr. pour l'ensemble de chaque cours.

Le Comité profite de cette occasion pour annoncer au public et surtout aux gardes-malades que son nouveau local, son home d'infirmières, est spacieux et gai, avec tous les comforts modernes, tenu par une directrice très soucieuse du bien-être moral et matériel des

infirmières, et qui peut donner à celles qui voudraient y entrer tous renseignements désirés.

Enfin, le Comité ne saurait assez presser toutes les femmes de Genève, particulièrement les femmes de médecins, de se faire recevoir membres de cette institution, très genevoise, moyennant une contribution annuelle qui va de 2 fr. à 10 fr. Cette aide matérielle et morale lui est absolument nécessaire pour vivre et se développer. Toute demande d'admission sera reçue avec reconnaissance, 18, rue de Candolle.

Société des samaritains de Genève. — Cette société a donné deux cours mixtes d'instruction, en octobre et novembre derniers. L'un, par M. le D^r Raoul Dunant, à l'Aula de l'Ecole d'horlogerie, en ville, l'autre, par M. le D^r Léon Weber-Bauler, à Chêne-Bougeries, à la salle de réunions communale, mise obligeamment à notre disposition par le maire.

Le cours de la ville réunit 140 participants; celui de Chêne-Bougeries 41, soit un total de 181 élèves.

Les programmes théoriques et pratiques comportant l'étude des premiers soins, bandages et appareils élémentaires, furent ceux adoptés par la société depuis plusieurs années.

Chacun des cours eut 8 séances théoriques (une par semaine) et 7 séances pratiques.

Les leçons pratiques (pansements-bandages-appareils) ont été faites par des monitrices et moniteurs pris dans les sections des ambulancières et des sauveteurs samaritains, instruits spécialement. Ces leçons avaient lieu au dispensaire samaritain, pour la ville, et à la salle de réunions de Chêne, pour le groupe de cette localité. Seuls les élèves s'étant engagés d'avance à se présenter aux examens ont été admis aux séances pratiques; les élèves furent divisés en plusieurs subdivisions, placées chacune sous la direction de deux moniteurs, qui les faisaient travailler régulièrement une fois par semaine. Par suite des mesures prises, et de l'observation serrée des programmes et instructions données aux moniteurs, l'enseignement fut très uniforme.

Le cours en ville fut fort bien conduit par M. le D^r Raoul Dunant, médecin de notre dispensaire, qui sut admirablement vaincre les difficultés d'un programme très condensé.

A Chêne-Bougeries, M. le D^r Léon Weber-Bauler intéressa également les élèves par des exemples ou démonstrations que l'humour du professeur illustra agréablement.

A la fin du cours, 109 personnes s'inscrivirent pour les examens; 101 furent acceptées, soit 79 dames et 22 messieurs, qui deviennent membres actifs de la société et vont être introduits dans les divers services où ils pourront perfectionner leurs connaissances samaritaines, fort élémentaires encore.

Les examens oraux, théoriques et pratiques, ont eu lieu dans la première semaine de décembre, devant les médecins du cours pour la théorie, ainsi que le chef des services techniques, pour la pratique, et en présence de membres du Comité. Les réponses, très satisfaisantes, en général, ont prouvé que les élèves avaient su faire un travail personnel; ils ont souvent montré de bonnes qualités d'observation, de

réflexion. La volée de 1911 se distingue assurément par une capacité moyenne plus élevée que précédemment ce qui nous fait bien augurer de l'avenir, si à ces qualités nos nouveaux samaritains joignent la persévérance.

En résumé, le dernier cours a été un succès, dont nous sommes redevables au dévouement de tous ceux qui s'en sont occupés, médecins, moniteurs et membres du Comité, qui ont accompli un gros travail, productif pour notre section.

* * *

La société des samaritains de Genève profite de l'occasion de ce communiqué pour aviser les sections qu'elle s'est retirée de la fédération genevoise de la Croix-Rouge. Elle reste, comme auparavant d'ailleurs, rattachée directement à la Croix-Rouge suisse.

Son assemblée générale annuelle aura lieu le 16 février.

L. S.

Bibliographie

C'est au D^r Léopold de Reynier que le corps médical de langue française doit de pouvoir lire et étudier l'œuvre magistrale des D^{rs} Bandelier et Røpke:

Diagnostic et traitement spécifique de la tuberculose¹⁾.

Cet ouvrage est tout d'actualité, et ne devrait manquer dans la bibliothèque d'aucun médecin, d'abord parce que la tuberculose est une maladie si répandue que tous les praticiens doivent compter chaque jour avec elle, ensuite parce que le traitement de cette maladie a évolué, s'est perfectionné ces dernières années à tel point qu'on peut aujourd'hui parler de traitement spécifique.

¹⁾ *Diagnostic et traitement spécifique de la tuberculose*, édition française par le D^r Léopold de Reynier, médecin à Leysin. Lausanne, Payot & C^{ie}, éditeurs, 1911.

Le D^r de Reynier dit à ce sujet dans sa préface: «...J'ai dû constater combien il était long et difficile de rassembler les documents nécessaires pour se former une opinion exacte et complète sur l'action et l'emploi des agents spécifiques actuellement connus. Les D^{rs} Bandelier et Røpke ont publié en allemand, il y a trois ans, un ouvrage destiné précisément à combler cette lacune. Il n'existe pas en français de livre donnant, d'une façon claire et pratique, toutes les indications nécessaires à l'emploi des différents moyens spécifiques, d'ouvrage résumant les travaux publiés dans les différentes langues sur cette matière. C'est pourquoi la traduction de cet ouvrage m'a paru s'imposer...»

Et nous nous associons complètement à cette manière de voir, pensant qu'un livre tel que celui que le D^r Léopold de Reynier présente au corps médical mérite le nom: *Le Livre de la tuberculose*.

D^r M^l.